Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 47 (1921)

Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Société des forces motrices du nord-est de la Suisse (N. O. K.)

Nous avons exposé dans notre numéro du 25 octobre 1914, la genèse de cette puissante entreprise. Le capital social primitif de 18 millions a été porté à 36 millions en 1918 puis, en 1920 à 70 millions[1] répartis entre les cantons sociétaires dans la proportion suivante : Zurich 42 %, Argovie 32 %, Thurgovie 14 %, Schaffhouse 9 %, Glaris 2 %, Zoug 1 %. Il a été émis pour 40 millions d'obligations. Outre les installations de Beznau et de la Löntsch rachetées en 1914 du « Motor » les *N. O. K.* possèdent la centrale d'Eglisau qui vient d'être achevée et les concessions suivantes : *Etzel*, en communauté avec les C. F. F.; la construction de cette usine à accumulation est retardée par le fait de difficultés soulevées par le canton de Schwyz ; *Wäggital*, centrale à haute chute, avec accumulation, dont la production est estimée à 60 millions de kWh par an, en construction ; *Böttstein-Gippingen*, centrale à basse chute utilisant la chute de l'Aar entre le confluent de la Reuss et le débouché dans le Rhin. L'exécution de cette dernière installation, qui produirait 300 millions de kWh par an, est suspendue en raison de la crise économique. En outre, les *N. O. K.* ont pris une participation de fr. 500 000 au capital-actions des *Bündner Kraftwerke* qui construisent actuellement l'usine de Klosters-Küblis[2] sur la Landquart. Rappelons enfin que les *N. O. K.* ont fondé, avec les Bernische Kraftwerke, la Société pour le transport et la distribution d'électricité dont nous avons tracé le développement dans notre numéro du 2 avril et qui a loué aux C. F. F. l'énergie produite par le générateur à courant triphasé 50 périodes, de 13500 kVA, de l'usine d'Amsteg.

Le tableau suivant résume l'activité des *N. O. K.* depuis leur fondation,

EXERCICES	Energie produite en millions de kWh	Recettes provenant de la vente du courant, en milliers de francs
1914-15	99.7	3429
1915-16	138.—	3603
1916-17	149.5	3736
1917-18	185.7	5548
1918-19	222.2	6569
1919-20	238.8	8712

Des 238 770 000 kWh vendus en 1919-20, 161 441 000 provenaient de Beznau-Löutsch et 26 824 000 d'Eglisau. Le reste avait été acheté à des tiers.

Tandis que l'augmentation moyenne annuelle de la production d'énergie était de 28 millions de kWh ou 20 % pour les exercices de 1914-15 à 1918-19, elle n'a été que de 16,5 millions de kWh ou 7,45 % pour le dernier exercice. Le bénéfice net du dernier exercice, Fr. 2 671 474,65, a permis de distribuer un dividende de 7 % aux actions primitives, de 6 % aux actions émises en 1918 et de servir un intérêt de 6 %, pour la période du 1er mai au 30 septembre, au 20 % libéré des actions émises en 1920.

L'exportation de l'énergie électrique.

Dans le *Bulletin* de mars 1921 de l'*Association suisse des électriciens*, M. O. Ganguillet s'attache à réfuter « des appréciations, qu'on rencontre fréquemment dans les journaux quotidiens, sur l'exportation de l'énergie électrique et qui montrent combien les idées ont été faussées par les expériences faites au cours des années exceptionnelles que nous venons de traverser et que nous traversons encore ».

Voici les conclusions de cet article : « Si les centrales suisses peuvent trouver pour l'énergie qu'elles possèdent en excédent des débouchés importants à l'étranger à un prix avantageux, elles trouveront aussi des capitaux pour aménager de nouvelles chutes, qui permettront de produire davantage. Plus les centrales produiront d'énergie pour l'exportation, plus elles pourront aussi en offrir à très bon compte à la population suisse en dehors des heures de travail.

« A ceux qui s'élèvent contre les permissions[1] d'exportation d'énergie d'été les centrales suisses peuvent donc dire en toute conscience : laissez-nous faire, il n'existe en temps de paix aucun antagonisme entre nos intérêts et les intérêts généraux. De nos exportations la population suisse ne peut tirer que profit ; le courant que nous lui fournirons coûtera d'autant moins que nos exportations d'été seront plus importantes. »

SOCIÉTÉS

Société vaudoise et Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport du Comité
à l'assemblée générale du 12 mars 1921.

Messieurs et chers collègues,

La dernière assemblée générale de notre Société a eu lieu le 31 mars 1920. Une assemblée générale extraordinaire nécessitée par la nomination d'un président a dû être réunie le 14 avril suivant.

Durant l'année administrative qui s'achève aujourd'hui, votre Comité a tenu, pour expédier les affaires courantes, 14 séances dont une avec les délégués du Comité central. Les membres ont été réunis 9 fois, dont une fois dans une course à St-Maurice et une autre fois dans une course à Nyon. Ces courses ont été fort bien réussies et ont laissé aux participants le meilleur souvenir.

La Société vaudoise s'est réunie à l'extraordinaire le 4 octobre et le 1er novembre.

Vous constaterez par l'énoncé de ces chiffres que l'activité de la Société a été cette année particulièrement grande. Elle provient en partie des multiples questions que nous avons dû résoudre et d'évènements dont nous parlerons.

En dehors des questions soulevées lors des assemblées ordinaires, nous rappelons la conférence sur les gisements ferrifères suisses, et celles de nos collègues Lugeon et Diserens sur le sous-sol géologique de Lausanne et les améliorations foncières dans le canton de Vaud.

Parmi les questions ayant fait l'objet de nos délibérations, notons :

1. L'initiative de la section de St-Gall sur l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, pour ce qui a trait à la communication à des tiers des plans obtenus par les concours.
2. Pétition de l'Œuvre pour la production artistique,
3. Etude de la publication projetée par le Groupe des ingénieurs ruraux.
4. Pétition de la section de St-Gall demandant que les bâtiments administratifs soient étudiés et exécutés par des architectes et non par les administrations elles-mêmes.

[1] Des 34 millions d'actions émises en 1920, le 20 % seulement a été libéré jusqu'à présent.

[2] Les projets des installations du Wäggital et de Klosters-Küblis ont été publiés récemment par la *Schweizer. Bauzeitung*.

[1] Voir le *Bulletin Technique* du 5 mars 1921, page 58 où deux demandes d'autorisation d'exportation sont commentées.